

PROCÈS-VERBAL DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION ANIMATION

Réunion du mardi 29 août 2023

Présidence : **MM. Alain Huc - Gaëtan Odin**

Présents : **MM. Jean Michel Garcia - Gilbert Malzieu - José Plaza - Dominique Marcos**

Absents : **MM. Mohamed Belmaaziz - Thierry Bres - Benjamin Caruso - Claude Fraysse - Guy Rey - Gabriel Jost**

Assiste à la réunion, **MM. Mazouz Belgharbi et Jacques Naudet**, membre du Comité Directeur

Le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai de sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football à compter du lendemain du jour de la notification de la décision.

SECTION U6 A U13

INFORMATION AUX CLUBS

Pour rappel, voici la date de fin des engagements par catégorie :

- U6 à U9, fin des engagements le 6 octobre
- U10/U11, fin des engagements le 15 septembre
- U12/U13, fin des engagements le 8 septembre

Comme évoqué en fin de saison dernière, pour cette saison 2023/2024, les plateaux « animation » seront sur l'application FAL. Nous avons pour cela organisé, trois Visioconférences animées par notre CTP DAP Yoann VINCENT pour expliquer le fonctionnement du FAL ; une le 3 mai, la seconde, le 12 juin et la dernière le 23 août 2023.

Ci-dessous la liste des clubs ayant participé aux Visioconférences :

FC 3MTKD
AS PUISSALICON MAGALAS
AC ALIGNANAIS
AS CANETOISE
AS CELLENEUVE
AS FABREGUOISE
AS LA GRANDE MOTTE
AS MIREVALAISE
AS PIGNAN
AS PUIMISSONNAISE
AS ST MARTIN MONTPELLIER
AS VALERGUOISE
ASCM ST JUST
AS MEDITERRANEE 34
ARS JUVIGNAC
ARCEAUX MONTPELLIER
ASPTT MONTPELLIER
AS CROIX D'ARGENT

AUORE ST GILLOISE
AV CASTRIOTE
AVS GIGNACOIS
BS COURNONSECOIS
BOUZIGUES LOUPIAN AC
CA POUSSAN FOOT
CIO COURCHAMP VIDOURLE
CASTELNAU CRES FC
CS MARSEILLANAIS
CE PALAVAS
EIF LODEVOIS LARZAC
ENT CORNEILHAN LIGNAN FC
ENT S. CŒUR HERAULT
ET. S. CAZOULS MARAUSSAN MAUREILHAN
ET. S. MUDAISONNAISE
ET. S. NEZIGNANAISE
ES PAULHANAISE
FC BOUJAN MEDITERRANEE
FCO VIASSOIS
FC PAS DU LOUP
FC SAUVIAN
FC DE MAURIN
FC LAVERUNE
FC LESPIGNAN VENDRES
FC PETIT BARD MONTPELLIER
FC PRADEEN
FC ST PARGOIRIEN
FC THONGUE ET LIBRON
FC VAILHAUQUOIS
FC SUSSARGUES
GC LUNELLOIS
JACOU CLAPIERS FA
LA CLERMONTAISE
MUC F
MEZE STADE FC
O. DE ST ANDRE
O.F THEZAN SAINT GENIES
O. LAPEYRADE FC
O. MARAUSSANAIS BITERROIS
O. MIDI LIROU CAPESTANG POILHES
P.I VENDARGUES
PHOENIX FS
RC LEMASSON MONTPELLIER
RC VEDASIEN
RCO AGATHOIS
RC NEFFIES ROUJAN
SC LODEVE
SA MARSILLARGUOIS
SC ST THIBERIEN
ST BALARUCOIS
ST MONTBLANAIS F
ST O CLARETAIN
SO ANIANAIS
US GRABELLOISE
US MAUGUIO CARNON
US MONTAGNACOISE

US ST MARTIN DE LONDRES US VILLENEUVOISE

76 clubs sur 118 clubs conviés

À la suite de la mise en place du nouveau logiciel FAL, et afin de faciliter l'organisation de la section animation et d'éviter toute erreur, nous vous demandons d'être vigilant pour la transmission des feuilles de plateau, de présence, de défi...

Cela évitera des relances et des sanctions inutiles.

Attention, tous les documents à transmettre doivent être regroupés sur un seul fichier PDF.

Durant les réunions, notre CTP DAP Yoann Vincent vous fera de nombreux rappels sur ces consignes.

SECTION U6 A U9

REUNION DE SECTEUR

Comme chaque début de saison, des réunions de secteur sont prévues avec les dirigeants/éducateurs, des catégories U6 à U9. Voici les différents lieux ;

- Secteur Lunellois – Sussargues le 19 septembre 2023
- Secteur Clermontais – Clermont l'Hérault le 20 septembre 2023
- Secteur Montpellierain – au District le 25 septembre 2023
- Secteur Biterrois Piscénois – Puimisson le 26 septembre 2023
- Secteur Bassin de Thau – le 27 septembre 2023 (lieu à confirmer)

Les réunions ont lieu de 18h30 à 19h30 pour les catégories U6/U7, puis de 20h à 21h pour les catégories U8/U9.

Section U12/U13

INFORMATION

Un rappel sur la composition des U13 groupe 1. Le règlement est disponible sur le site internet du District et sur le lien ci-dessous.

[ANNEXE 3 : COMPETITIONS U13/U12](#)

I - CHAMPIONNAT U13

a) Phase 1 dite de brassage :

Le premier groupe est constitué uniquement des 5 équipes ayant évolué en U12 au niveau Interdistrict et les 7 meilleures équipes U12 du niveau D1 de la saison 2022-2023 engagées avant la date limite du 8 septembre 2023. Les équipes de ce groupe jouent pour participer aux niveaux D1 de la phase 2. Les résultats des plateaux permettront de constituer les poules de la phase 2.

De ce fait, le District a pré-engagé les équipes concernées dans ce groupe. Les clubs désirant accéder en U13 D1 en novembre doivent s'engager en U13 groupe 2 pour la phase de brassage comme stipulé dans le règlement.

Règlement U12/U13

<https://herault.fff.fr/wp-content/uploads/sites/77/bsk-pdf-manager/43e6441fbc057f85f2f8ccdcca4cd07.pdf>

PERMIS DE CONDUIRE U12/U13

A noter que pour cette saison, tous les éducateurs/éducatrices de la catégorie U12/U13 doivent **obligatoirement** participer à ce permis de conduire une équipe U12/U13.

Voici les lieux :

- Sussargues, stade Jules Rimet le jeudi 31 août à 18h30
- Pérols, stade Marius Vitou le mardi 5 septembre à 18h30
- Sauvian, stade de la Gouronne le mercredi 6 septembre à 18h30
- Clermont l'Hérault, complexe sportif Estagnol le jeudi 7 septembre à 18h30
- St Gély du Fesc, stade Valène le vendredi 8 septembre à 18h30
- Poussan, complexe des Baux le mardi 12 septembre à 18h30

Prochaine réunion le mardi 5 septembre 2023.

Les Co-Présidents,
Alain Huc
Gaëtan Odin

Le Secrétaire de séance,
Jean Michel Garcia